



Engueulade ou énumération ? Attitudes envers quelques énoncés enregistrés dans « les banlieues »

Christopher Stewart et Zsuzsanna Fagyal

Introduction

Si peu d'études phonétiques ont été menées sur les attitudes envers l'accent dit des « banlieues », ce n'est sans doute pas par un manque d'intérêt porté à cette question. Dans un article paru dans *Le Monde* il y a presque dix ans, le sociolinguiste C. Bachmann attira déjà l'attention sur ce qu'il percevait être une différence considérable entre le français enseigné à l'école et ce qu'il appela « la langue des keums [...], un sociolecte lié aux conditions économiques et culturelles spécifiques d'une catégorie de la population qui a perdu contact avec la norme linguistique »¹. Outre les différences structurelles importantes que C. Bachmann nota entre le langage de l'école et celui de certains élèves issus de l'immigration (« Tout le système linguistique est affecté : intonation, lexicque, et même la syntaxe qui reste la moins imitable »), il attira aussi l'attention sur une composante affective importante dans la perception de cet accent lorsqu'il dit que « le français moyen se sent agressé par [ces] courbes intonatives spécifiques [qui] sonnent comme des engueulades ».

D'autres études remarquent aussi une certaine agressivité attribuée à ce parler : « Très médiatisé, le comportement langagier de ces jeunes est, la plupart du temps, montré dans ses aspects les plus agressifs [...] ou le plus en rupture avec la langue française courante », affirme par exemple C. Dannequin². Prenant comme témoignage les propos d'une jeune

1. *Le Monde*, 2 septembre 1995.

2. Claudine Dannequin, « Interactions verbales et construction de l'humiliation chez les jeunes de quartiers défavorisés », *Mots*, 1999, vol. 60, p. 77.

Situations de banlieues

adolescente « habitant une cité périphérique » de la capitale, on apprend que cette image de violence est quelquefois recherchée par les jeunes eux-mêmes comme un signe de contestation à l'égard de l'hostilité générale dont ils se disent victimes : « On criait, on parlait fort, de façon très rythmée. On disait une phrase en très peu de temps, ça donnait un débit un peu agressif, même si ce n'était pas notre intention. »³

Mais on remarque que les propos de C. Bachmann vont plus loin que ces analyses d'une « certaine image de violence » si fréquemment associée aux « banlieues » et du langage « des jeunes ». Ce qui retient l'attention du linguiste, c'est l'appel à l'intonation (« courbes intonatives spécifiques ») qui conférerait un aspect violent (« sonnent comme des engueulades ») aux propos des adolescents.

Suivant les intuitions de C. Bachmann, et nous rappelant les propos de P. Bourdieu⁴ que « l'efficacité d'un discours, le pouvoir de conviction qui lui est reconnu, dépend de la prononciation... de celui qui le prononce... », nous posons la question suivante : la prononciation des jeunes des banlieues véhiculerait-elle une image stéréotypée de violence en l'absence de toute intention agressive ? Les intonations courantes ainsi que d'autres traits de prononciation des adolescents issus de l'immigration donneraient-elles l'impression de propos violents (« des engueulades ») aux français moyens ?

Une réponse affirmative à ces questions ne peut être, *a priori*, exclue. On sait que les auditeurs français parviennent à identifier les origines socio-économiques d'un locuteur à partir des échantillons de parole relativement courts⁵, et que les sociolinguistes s'accordent à attribuer à l'accent dit des banlieues un « effet d'étrangeté » pour l'auditeur habitué au français standard⁶. L'accent « des banlieues », s'il existe, pourrait donc être identifié sans trop de difficultés. Mais les études menées sur les attitudes envers les variétés langagières montrent aussi que l'identification d'une variété linguistique entraîne automatiquement l'activation d'un certain nombre de stéréotypes socio-économiques attribués à cette variété⁷. Or

3. Claudine Dannequin, *op. cit.*, p. 90.

4. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Poitiers : Librairie Arthème Fayard., 1982, p. 65.

5. Nigel Armstrong et Zoë Boughton, « Identification and Evaluation Responses to a French Accent : Some Results and Issues of Methodology », *Parole*, 1997, n° 5/6, p. 27-60.

6. Bernard Conein et Françoise Gadet, « Le " français populaire " des jeunes de la banlieue parisienne entre permanence et innovation ». In J. Androutsopoulos, K. et A. Scholz (eds.), *Jugendsprache/Langue des jeunes/Youth language*. Frankfurt : Peter Lang, 1998, p. 108.

7. Renee Van Bezooijen et Charlotte Gooskens, « Identification of language varieties : The Contribution of different linguistic levels », *Journal of language and social psychology*, 1999, n° 18(1), p. 31-48 ; Thomas C. Purnell, William Idsardi et John Baugh, « Perceptual and Phonetic Experiments on American American English Dialect Identification », *Journal of language and social psychology*, 1999, n° 18(1), p. 11-29.

les nombreuses études linguistiques, les témoignages littéraires, les articles de journaux et de magazines semblent unanimes : l'accent dit des banlieues serait fortement stigmatisé dans la société française. N. Armstrong et M. Jamin⁸ parlent de « malaise social », alors que l'écrivain A. Begag⁹ va jusqu'à signaler la discrimination quotidienne frappant les jeunes « des banlieues » facilement identifiables par leur façon de parler : « l'accent et la langue de banlieue constitue[ro]nt certainement un élément disqualifiant » pour un jeune de banlieue lors de son premier entretien d'emploi.

Malgré ces indices prometteurs, la perception de l'accent dit des « banlieues » n'a pas encore été étudiée. Cet article représente donc une première tentative d'aborder cette question. Nous examinerons d'abord s'il existe une corrélation entre le degré d'agressivité attribuée au locuteur et l'usage des intonations emphatiques. Ensuite nous chercherons à savoir si les origines géographiques/ethniques d'un jeune issu de l'immigration peuvent être identifiées à l'écoute de sa parole. En dernier lieu on se posera la question de savoir si les auditeurs, invités à mobiliser les stéréotypes en cours dans leur communauté, associent une réussite socio-professionnelle aux différentes prononciations qu'ils entendent. Se limitant à un petit nombre d'auditeurs, cette étude pilote ne prétend ni faire le tour de la question des évaluations psychosociales des parlers urbains, ni fournir des conclusions définitives concernant la perception de l'accent dit des banlieues. Mais elle contribuera, nous l'espérons, à attirer l'attention sur l'importance de telles études.

Méthode

Échantillons de parole et locuteurs

Les échantillons de parole utilisés dans les expériences d'écoute proviennent de la parole de douze collégiens enregistrés lors d'une enquête de terrain dans un collège multiethnique de La Courneuve entre 2000 et 2002¹⁰. Lors de cette enquête, chaque élève fut sollicité pour

8. Nigel Armstrong et Mikaël Jamin, « Le français des banlieues : Uniformity and Discontinuity in the French of the Hexagon ». In K. Salhi (ed.), *French In and Out of France*. Hamburg : Peter Lang, 2002, p. 119.

9. Azouz Begag, « L'enfermement linguistique ou la langue des banlieues comme facteur d'assignation sociale », *Black, Blanc, Beur : Youth language and identity in France*, University of Bradford, Department of Modern Languages, 2000, n° 5, p. 8.

10. Zsuzsanna Fagyal, « La prosodie du français populaire des jeunes à Paris : traits héréditaires et novateurs », *Le Français aujourd'hui*, 2003, n° 143, p. 47-55 ; Zsuzsanna Fagyal, « The Matter with the Penultimate : Prosodic Change in the Vernacular of Lower-Class Immigrant Youth in Paris ». In *Proceedings of the XVth International Congress of Phonetic Sciences*, Barcelona, 2003, vol. 1, p. 671-674.

Situations de banlieues

identifier et décrire des individus et des objets qu'il voyait sur des images. Pour servir de mots-cibles dans nos expériences, les mots « étoile de mer », « voiture », « collier » et « perroquet » ont été découpés et ensuite insérés dans un fichier son par élève. Puisque les images présentées aux élèves lors de l'enquête étaient les mêmes, et que la tâche des élèves consistait à énumérer les objets qu'ils voyaient sur ces images, nous avons réussi à rassembler des mots identiques prononcés par les douze élèves dans le même contexte d'énonciation. L'usage de mots identiques dans nos expériences était important, car un lexique variable, par exemple trop familier ou trop formel, aurait pu biaiser les jugements des auditeurs envers la prononciation des mots. Donc bien que les mots isolés représentent une limitation et rendent la tâche des auditeurs parfois difficile, l'usage des passages plus longs ou celui de la parole spontanée était exclu.

S'agissant du même contexte (énumération d'objets représentés sur une image), les contours intonatifs attendus - et obtenus la plupart du temps - étaient montants en fin de phrase. Chez certains élèves, néanmoins, une configuration mélodique différente et inhabituelle dans un contexte d'énumération fut décelée. Ces intonations étaient caractérisées par un fort allongement et une montée intonative sur l'avant-dernière syllabe, accompagnée d'une chute mélodique et d'un raccourcissement de la durée de la dernière syllabe du mot. Cette configuration mélodique montante-descendante¹¹ rappelle la forme de certains contours exclamatifs¹² dans des énoncés où l'avant-dernier mot (ou syllabe) reçoit un accent emphatique, comme par exemple dans : « C(e n)'est PAS vrai ! » Le tableau 1 montre le pseudonyme, l'origine géographique/ethnique, la langue étrangère pratiquée (comprise et/ou parlée) à la maison, ainsi que le nombre de mots prononcés avec une intonation emphatique (montante-descendante), une intonation neutre (montée finale), et avec allongement de l'avant-dernière syllabe (pénultième). Bien que d'autres traits de prononciation non standard, tels que des /R/ vocalisés et des voyelles des /a/ postérieures (ex. dans le mot « voiture »), caractérisaient également la prononciation de certains élèves, cet aspect n'a pas pu être pris en considération dans cette étude.

11. Analysée en détail dans Z. Fagyal, op. cit. et « Prosodic consequences of being a Beur : French in contact with immigrant languages in Paris ». *Selected Papers from NWAV 32*, n° 10(2), Philadelphia : Working Papers in Linguistics, Department of Linguistics, University of Pennsylvania, sous presse.

12. Albert Di Cristo. « Intonation in French ». In D. Hirst et A. Di Cristo (eds.), *Intonation systems: a survey of twenty languages*. Cambridge, New York : Cambridge University Press, 1998, p. 207.

Engueulade ou énumération ?

Pseudonyme de l'élève	Origine géographique/ ethnique	Langue étrangère	Nombre de mots prononcés avec		
			intonation « neutre »	intonation « exclamative »	allongement de la pénultième**
Mousa	Maghreb	arabe*	4	-	2
Laith	Maghreb	arabe*	1	3	4
Khatib	Maghreb	arabe*	2	2	1
Khamil	Maghreb	arabe*	2	2	1
Alphonse	Ex-Yougoslavie	« monténègre »*	1	3	3
Efrem	« Comoréenne »*	(?)	2	2	0
Chong	Chine	mandarin	3	1	2
Damien	« Antillaise »*	créole	4	-	0
Karl	France	-	1	3	2
Jacob	France	-	4	-	0
Alain	France	-	4	1	0
Christian	France	-	3	1	1

* informations communiquées par les élèves¹³

** souvent accompagné de l'accourcissement de la syllabe finale

Tableau 1

Cherchant à obtenir un échantillon de prononciations diverses, mais voulant également garder une certaine uniformité dans le choix des locuteurs pour assurer la précision des opinions sollicitées, nous avons constitué un groupe de quatre élèves dont l'origine était une immigration maghrébine récente (Mousa, Laith, Khatib et Khamil) et un groupe de quatre élèves d'origine française de plusieurs générations (Karl, Jacob, Alain et Christian). Un troisième groupe de collégiens d'origines « diverses » compléta cette sélection. Les propos de ce dernier groupe ont servi à communiquer plus d'éléments de comparaison aux auditeurs, et à les empêcher tout en même temps de baser leurs jugements uniquement sur un contraste binaire entre les groupes d'origines maghrébine et française de plusieurs générations. Les élèves étaient âgés de 11 à 13 ans, habitant tous à La Courneuve depuis leur naissance ou leur arrivée en France, et ils étaient scolarisés dans le même établissement scolaire.

13. Voir Zsuzsanna Fagyal, « The Matter with the Penultimate : Prosodic Change in the Vernacular of Lower-Class Immigrant Youth in Paris ». In *Proceedings of the XVIIth International Congress of Phonetic Sciences*, Barcelona, 2003, Vol. 1, p. 671-674 ; « Prosodic consequences of being a Beur : French in contact with immigrant languages in Paris », *op. cit.*

Expériences d'écoute et auditeurs

Les mots-cibles « étoile de mer », « voiture », « collier » et « perroquet », tels qu'ils étaient prononcés dans l'enregistrement initial, ont été découpés et insérés dans un fichier « son ». On a constitué un fichier par élève. Chaque fichier commençait et se terminait par 1,5 seconde de pause, et les mots individuels étaient séparés de 700 ms de pause. Le volume sonore moyen (amplitude) des mots était égalisé pour l'ensemble des fichiers à l'aide d'un outil de synthèse de la parole afin que la voix d'aucun élève ne paraisse plus forte que celle d'un autre. Aucune autre caractéristique acoustique de leur parole n'a été modifiée. Ces fichiers ont été ensuite placés sur un site Internet où ils étaient présentés aux auditeurs dans un ordre aléatoire et fréquemment varié. Les auditeurs ont reçu l'instruction d'écouter chaque fichier autant de fois que nécessaire pour répondre aux questions, mais aussi de ne fournir qu'une seule réponse à chaque question.

Dans la première expérience qui cherchait à découvrir si les auditeurs ont tendance à juger de façon négative les élèves dont la parole témoigne de plusieurs traits de prononciation non standard, les auditeurs avaient la tâche suivante :

« Imaginez que vous entendez des jeunes parler dans le métro et que vous avez le dos tourné. Quelle impression vous donnent ces individus ? Choisissez une seule option après avoir écouté le fichier : (1) très calme et serein, (2) plutôt calme et serein, (3) n'a aucun état émotif particulier, (4) plutôt agressif, (5) très agressif. »

Dans la seconde expérience où on chercha à savoir si les auditeurs arrivent à identifier correctement les origines géographiques/ethniques des locuteurs, on posait la question suivante :

« À votre avis qui est ce jeune ? Choisissez une réponse : cet individu est probablement de descendance (1) française de souche, (2) portugaise, (3) maghrébine, (4) d'Afrique Noire, (5) chinoise, (6) indienne (de l'Inde). »

Conscient de la nature délicate des questions concernant l'origine ethnique en France (rappelons que de telles questions ne figurent pas dans les recensements), nous avons consulté l'opinion de plusieurs collègues français à propos des étiquettes que l'on doit utiliser. Ainsi dans un pré-test, l'étiquette « d'origine française de souche » a suscité le commentaire suivant de la part d'une collègue : « Mon intuition me dit que dans l'inconscient collectif français, le « Français de souche » est un Français avec au moins une demi-douzaine de générations d'ancêtres de nationalité française, ce qui n'inclut pas définitivement les enfants d'immigrés. » Comme ce groupe « non immigrés » était précisément celui auquel on voulait faire allusion, on a décidé de retenir l'étiquette. Quant au concept d'ethnicité, on est parti de l'idée qu'il est en grande partie une

construction sociale¹⁴, et que par conséquent les caractéristiques phoniques qui seraient dues aux origines ethniques d'un locuteur « sont des attributs de la parole "acquis" »¹⁵, pouvant donc être pris et appris par d'autres locuteurs de diverses origines. Vu que les études concernant la perception des origines ethniques des locuteurs à partir de leur voix ont suscité plus d'attention aux États-Unis, nous nous appuyerons plus particulièrement ici sur l'étude de T. Purnell et al.¹⁶ montrant que les auditeurs américains arrivent à identifier correctement l'origine ethnique d'un individu dans plus 70 % des cas à la base d'un seul mot : « hello » !

Dans la troisième expérience qui porta sur le degré de réussite scolaire attribuée à chaque élève, la tâche des locuteurs était indiquée comme ceci :

« Choisissez une réponse : en ce qui concerne ses études : (1) il redouble tout le temps, (2) il a 6-7 en moyenne, (3) il a juste la moyenne la plupart du temps, (4) il a parfois 14-15 en moyenne, (5) il a parfois 17-18 sur 20. »

Les réponses ont été recueillies directement sur Internet à l'aide d'un outil de sondage à distance, développé à l'université d'Illinois à Urbana-Champaign. Cette interface nous a permis de recueillir à distance les réponses des auditeurs français nés et domiciliés en France ou habitant depuis peu de temps aux États-Unis. Entre onze et seize auditeurs (tous les auditeurs initialement contactés n'ont pas répondu à toutes les questions), hommes et femmes entre 25 et 40 ans, ont été recrutés à base de strict volontariat parmi les amis de nos connaissances en France et aux États-Unis. Ils ne connaissaient pas le but de ces expériences, et n'étaient pas au courant de la nature de nos recherches linguistiques en général. Avant de participer aux expériences, les auditeurs ont soumis leur consentement et des informations biographiques nous renseignant sur leur âge, sexe, lieu de domicile, formation professionnelle, et les langues parlées à la maison. Ces informations témoignent d'un groupe hétérogène de formations, de lieux de domiciles et de professions en France.

Résultats

Les réponses concernant le degré d'agressivité perçue dans les voix apparaissent sur la figure 1. Les réponses ont été regroupées en trois catégories affichées dans la légende. Les réponses « très calme et serein » et « plutôt calme et serein » ont été regroupées sous la catégorie « serein », les réponses « n'a aucun état émotif particulier » ont reçu l'étiquette

14. Voir Jean-Luc Bonniol, « La "race", inanité biologique mais réalité symbolique efficace », *Mots*, 1992, n° 33, p. 187-195 et Danielle Juteau, « L'ethnicité comme rapport social », *Mots*, 1996, n° 49, p. 97-105.

15. T. Purnell *et al.*, *op. cit.*, p. 20.

16. T. Purnell *et al.*, *op. cit.*, p. 22.

Situations de banlieues

« neutre », et les jugements « plutôt agressif » et « très agressif » sont combinés sous le titre « agressif ». Pour chaque élève représenté sur l'abscisse par son pseudonyme, un « indice d'amabilité » a été calculé en assignant les valeurs numériques 5 et 4 aux options positives (« très calme et serein » et « plutôt calme et serein »), et en attribuant les valeurs 3, 2, et 1, respectivement, aux trois autres réponses possibles.

Comme l'indique la figure 1, les prononciations des collégiens d'origine maghrébine (Mousa, Laith, Khatib et Khamil) ont été globalement évaluées de façon plus négative que celles des autres élèves. La parole de Laith, caractérisée par le plus de contours intonatifs emphatiques et de très forts allongements de la pénultième dans chaque mot (voir tableau 1), suscita les jugements les plus négatifs. D'un autre côté, on note l'absence des barres noires et donc des jugements négatifs chez la plupart des élèves (trois sur quatre) non issus de l'immigration : Karl, Jacob et Alain. Ces trois élèves font partie de ceux qui ont utilisé le plus de contours intonatifs neutres et le moins d'allongements non standard de la pénultième. Néanmoins, le type d'intonation et le rythme non standard semblent loin d'être corrélés à l'origine ethnique. Par exemple Christian, un élève non issu de l'immigration, a également reçu plusieurs votes négatifs, et les réponses concernant le groupe des élèves d'origines diverses (Alphonse, Efreim, Chong et Damien) témoignent d'encore plus de diversité d'opinions. On remarque que Alphonse, qui a abondamment recours à des contours exclamatifs du type montant-descendant dans sa prononciation des quatre mots-cibles (voir tableau 1), a tendance à être jugé agressif, ce qui n'est pas le cas de Damien, par exemple, qui n'utilise pas de tels types de contour. Ainsi, l'origine géographique/ethnique réelle semble être secondaire par rapport à l'inventaire tonal, aspect structurel de la prononciation, des élèves : ce qui compte n'est pas l'origine, mais plutôt l'usage de certains traits de prononciation qui rendrait sa parole particulièrement emphatique aux yeux d'un Français moyen.

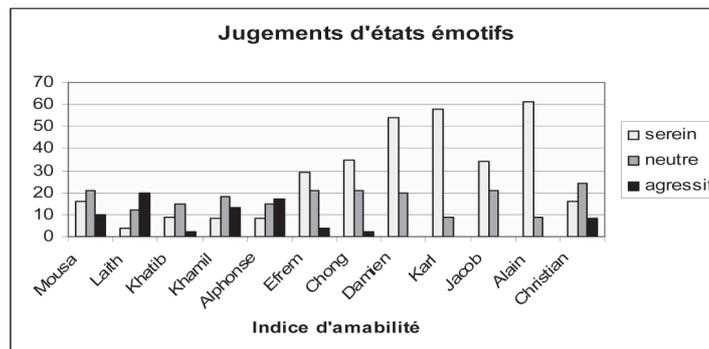


Figure 1

En ce qui concerne l'origine géographique/ethnique perçue des locuteurs, objet de l'expérience n° 2, il faut rappeler que les auditeurs pouvaient sélectionner plusieurs « ethnicités » pour un même locuteur. La figure 2 regroupe ces réponses sous forme de pourcentage. On constate que dans certains cas les auditeurs étaient capables d'identifier l'appartenance ethnique réelle des locuteurs. Laith, jugé le plus agressif de tous les locuteurs dans l'expérience précédente, fut perçu comme étant d'origine maghrébine dans plus de 90 % des cas. L'origine de Christian, Alain et Jacob, trois élèves « d'origine française de souche » utilisant le moins de traits prosodiques non standards, a été également correctement identifiée, bien que la certitude des auditeurs ait été plus grande dans le cas de Christian que des autres. Karl, ayant les mêmes origines, fut néanmoins très peu (25 %) perçu « d'origine française de souche » : on lui attribuait plutôt une origine d'Afrique noire (50 %) ou maghrébine (25 %). Alphonse, l'adolescent jugé plutôt agressif au préalable fut identifié ici comme issu de l'immigration maghrébine dans presque 60% des cas, bien qu'il soit originaire de l'ex-Yougoslavie. En effet, trois mots sur quatre d'Alphonse sont marqués par un allongement de la pénultième et prononcés avec une intonation emphatique, rappelant la parole jugée la plus agressive : celle de Laith. Bien que les auditeurs aient eu l'impression qu'il était étranger, Damien, venu des Antilles, n'a jamais reçu l'étiquette d'origine maghrébine : les quatre mots-cibles qu'il a prononcés portent uniquement des intonations neutres et un rythme standard, c'est-à-dire sans allongement autre que la syllabe finale accentuée. On voit donc que la dimension prosodique, souvent citée comme « très saillante »¹⁷, n'est qu'en partie liée à, et surtout ne dépend pas de l'appartenance à un groupe ethnique.

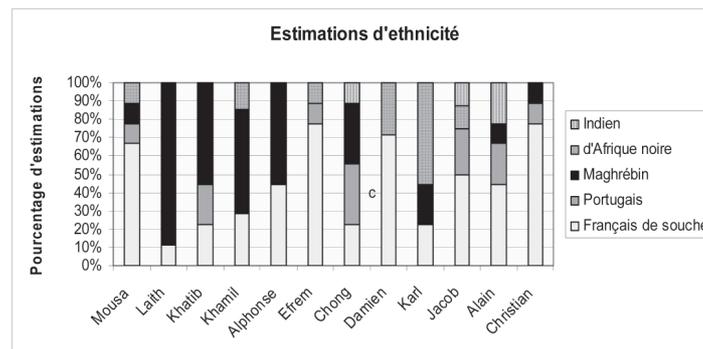


Figure 2

17. Françoise Gadet. « Variabilité, variation, variété: le français d'Europe ». *Journal of French Language Studies*, 1996, n° 6, p. 81.

Situations de banlieues

Les avis des auditeurs sur la réussite scolaire potentielle de chaque locuteur ajoutent un autre élément de complexité à cet ensemble d'attitudes. Mais certains motifs émergent toute de même. Par exemple, l'option « il a parfois 17-18 sur 20 en moyenne » n'a été sélectionnée ni pour le groupe d'élèves d'origine maghrébine (Mousa, Laith, Khatib et Khamil), ni pour Alphonse qui étaient jugés les moins « sereins » sur l'échelle des attitudes émotives et les moins « standards » en ce qui concerne leurs prononciations. Cette option, par ailleurs, a largement été attribuée à trois élèves sur quatre « d'origine française de souche » et à Damien, d'origine antillaise, l'un des locuteurs ayant la prosodie la plus proche du standard (voir tableau 1). Dans le cas de Laith, les attitudes négatives, l'identification correcte de ses origines maghrébines, et la moindre réussite scolaire semblent aller de pair avec une majorité de traits prosodiques non standard dans sa parole. Tout semble donc indiquer que dans son cas, nous avons affaire à un « prototype », polarisant ce genre de perceptions.

Au lieu de conclure

Bien que les douze locuteurs dont la parole constitua l'objet de nos expériences de perception aient été tous inscrits dans le même collège à La Courneuve, les résultats de nos tests pilotes indiquent que les variations phonétiques perçues dans leurs voix les séparent plus qu'elles ne les rassemblent. Cette séparation semble, certes, avoir une composante ethnique, par exemple dans le cas de Laith, mais elle n'est pas réductible à cette seule dimension sociale. Le fait qu'à l'écoute de leur parole, des élèves d'origine européenne comme Alphonse puissent être regroupés avec les Français d'origine maghrébine, et que des locuteurs d'origine antillaise comme Damien « passent » pour des Français « de souche » minimise l'importance des origines géographiques/ethniques, mais non celle des facteurs prosodiques. Les traits prosodiques non standard, en conjonction avec d'autres indices vocaliques et consonantiques non testés ici, semblent véhiculer, comme C. Bachmann le pensait, une image stéréotypée de violence dans un contexte d'énonciation neutre. Si de telles attitudes s'accompagnent de l'attribution de stéréotypes socio-professionnels, y compris l'échec scolaire, on risque d'être confronté aux problèmes attestés par W. Labov¹⁸ à propos des Noirs américains : « Le principal responsable de l'échec de l'apprentissage de la lecture est le conflit culturel ».

18. William Labov, *Le parler ordinaire, la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*. Paris : Éd. de Minuit, 1978.

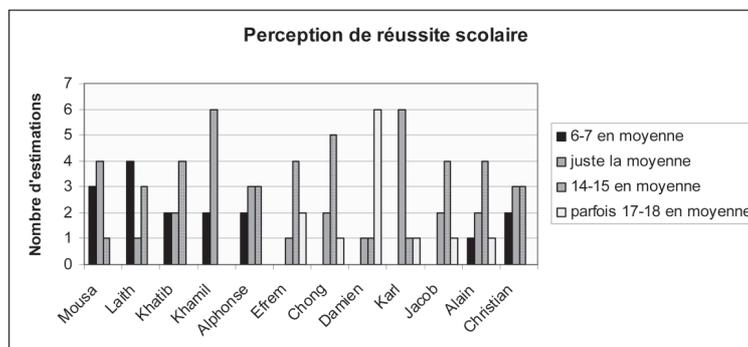


Figure 3

Bibliographie

- ARMSTRONG Nigel et JAMIN Mikaël. « Le français des banlieues : Uniformity and Discontinuity in the French of the Hexagon ». In K. Salhi (ed.). *French In and Out of France*. Hamburg : Peter Lang, 2002, p. 107-136.
- ARMSTRONG Nigel et BOUGHTON Zoë. « Identification and Evaluation Responses to a French Accent : Some Results and Issues of Methodology ». *Parole*, 1997, n° 5/6, p. 27-60.
- BEGAG Azouz. « L'enfermement linguistique ou la langue des banlieues comme facteur d'assignation sociale ». *Black, Blanc, Beur : Youth language and identity in France*. University of Bradford, Department of Modern Languages, 2000, no 5, p. 5-9.
- BONNIOL Jean-Luc. « La " race ", inanité biologique mais réalité symbolique efficace ». *Mots*, 1992, n° 33, p. 187-195.
- BOURDIEU Pierre. *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Poitiers : Librairie Arthème Fayard, 1982.
- CONEIN Bernard et GADET Françoise. « Le " français populaire " des jeunes de la banlieue parisienne entre permanence et innovation ». In J. Androutsopoulos, K. et A. Scholz (eds.). *Jugendsprache/Langue des jeunes/Youth language*. Frankfurt : Peter Lang, 1998, p. 105-123.
- DANNEQUIN Claudine. « Interactions verbales et construction de l'humiliation chez les jeunes de quartiers défavorisés ». *Mots*, 1999, vol. 60, p. 76-92.
- DI CRISTO Albert. « Intonation in French ». In D. Hirst et A. Di Cristo (eds.). *Intonation systems: a survey of twenty languages*. Cambridge, New York : Cambridge University Press, 1998.
- FAGYAL Zsuzsanna. « La prosodie du français populaire des jeunes à Paris : traits héréditaires et novateurs ». *Le Français aujourd'hui*, 2003, n° 143, p. 47-55.

Situations de banlieues

FAGYAL Zsuzsanna. « The Matter with the Penultimate : Prosodic Change in the Vernacular of Lower-Class Immigrant Youth in Paris ». In *Proceedings of the XVth International Congress of Phonetic Sciences*, Barcelona, 2003, Vol. 1, p. 671-674.

FAGYAL Zsuzsanna (sous presse). « Prosodic consequences of being a Beur : French in contact with immigrant languages in Paris ». *Selected Papers from NWAV 32*, 10(2), Philadelphia : Working Papers in Linguistics, Department of Linguistics, University of Pennsylvania, 2004.

GADET Françoise. « Variabilité, variation, variété: le français d'Europe ». *Journal of French Language Studies*, 1996, n° 6, p. 75-96.

JUTEAU Danielle. « L'ethnicité comme rapport social ». *Mots*, 1996, n° 49, p. 97-105.

LABOV William. *Le parler ordinaire, la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*. Paris : Éd. de minuit, 1978.

PURNELL Thomas C., IDSARDI William et BAUGH John. « Perceptual and Phonetic Experiments on American American English Dialect Identification ». *Journal of language and social psychology*, 1999, n° 18(1), p. 11-29.

VAN BEZOOIJEN Renee et GOOSKENS Charlotte. « Identification of language varieties : The Contribution of different linguistic levels ». *Journal of language and social psychology*, 1999, n° 18(1), p. 31-48.